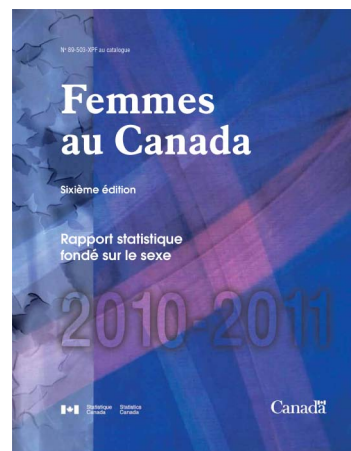


## Article

# Bien-être économique

par Cara Williams

Décembre 2010



## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca). Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca) ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

### Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

### Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

## Comment accéder à ce produit

Le produit n<sup>o</sup> 89-503-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) et de choisir la rubrique « Publications ».

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de *normes de service à la clientèle* que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

# Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe

## Bien-être économique

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2010

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Décembre 2010

Nº 89-503-X au catalogue

ISBN 978-1-100-96175-0

Périodicité : hors série

Ottawa

This publication is also available in English.

---

### **Note de reconnaissance**

*Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.*

# Information pour l'utilisateur

---

## Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0<sup>S</sup> valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- P provisoire
- r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié

## Remerciements

Cette publication a été rendue possible grâce à la collaboration et au soutien financier des ministères et organismes suivants : Condition féminine Canada, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, Justice Canada, Ressources humaines et Développement des compétences Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, Santé Canada, Patrimoine canadien, Agence de santé publique Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Sécurité publique Canada, le ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest, la Commission canadienne des droits de la personne, le ministère de la Défense nationale, le Conseil national du bien-être social, l'Agence canadienne de développement économique du Nord, Développement économique Canada pour les régions du Québec, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, Agriculture et agroalimentaire Canada et l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario.

Cette édition de *Femmes au Canada* a été préparée par la Division de la statistique sociale et autochtone de Statistique Canada, sous la direction de Cara Williams. Les auteurs de la publication tiennent à remercier Erin Leigh, de Condition féminine Canada, de ses judicieux conseils et d'avoir coordonné les commentaires de tout un chacun. Enfin, les auteurs tiennent à exprimer leur reconnaissance à l'équipe de production et de soutien technique composée de Michèle Lanoue, Suzanne Bélair, Denis Theriault, Nathalie Villemure et Lucie Parisien pour leur aide inestimable lors de la création de ce rapport.

## Bien-être économique

*par Cara Williams*

### Les nombreux déterminants du bien-être économique

De nombreux facteurs contribuent au bien-être économique des femmes, et principalement le revenu courant. Toutefois, le revenu ne fournit pas à lui seul un tableau complet du bien-être économique actuel ou futur des femmes.

D'autres déterminants du bien-être économique des familles et des particuliers, comme les actifs, les dettes et l'avoir net, doivent être pris en compte, car non seulement ils fournissent des renseignements sur le bien-être futur, ils peuvent aussi donner un aperçu de la stabilité financière du ménage.

L'épargne en vue de la retraite est un indicateur important du bien-être futur. La connaissance des différents types de régimes de retraite et la mesure des cotisations permettent de broser un tableau plus complet de la préparation financière à la retraite.

La propriété et l'abordabilité du logement constituent également des facteurs du bien-être économique. La propriété du logement a toujours été associée au bien-être économique, étant donné qu'elle peut être liée à la stabilité du logement et qu'une propriété peut être liquidée au besoin. Les ménages ou les particuliers qui consacrent une proportion importante de leur revenu au logement peuvent faire face à des problèmes d'insécurité à ce chapitre.

Enfin, les lecteurs devraient savoir que lorsque le revenu, les actifs, les dettes et l'avoir net sont analysés selon le type de famille, aucune hypothèse ne peut être formulée quant à la manière dont les prestations sont réparties au sein du ménage<sup>1</sup>.

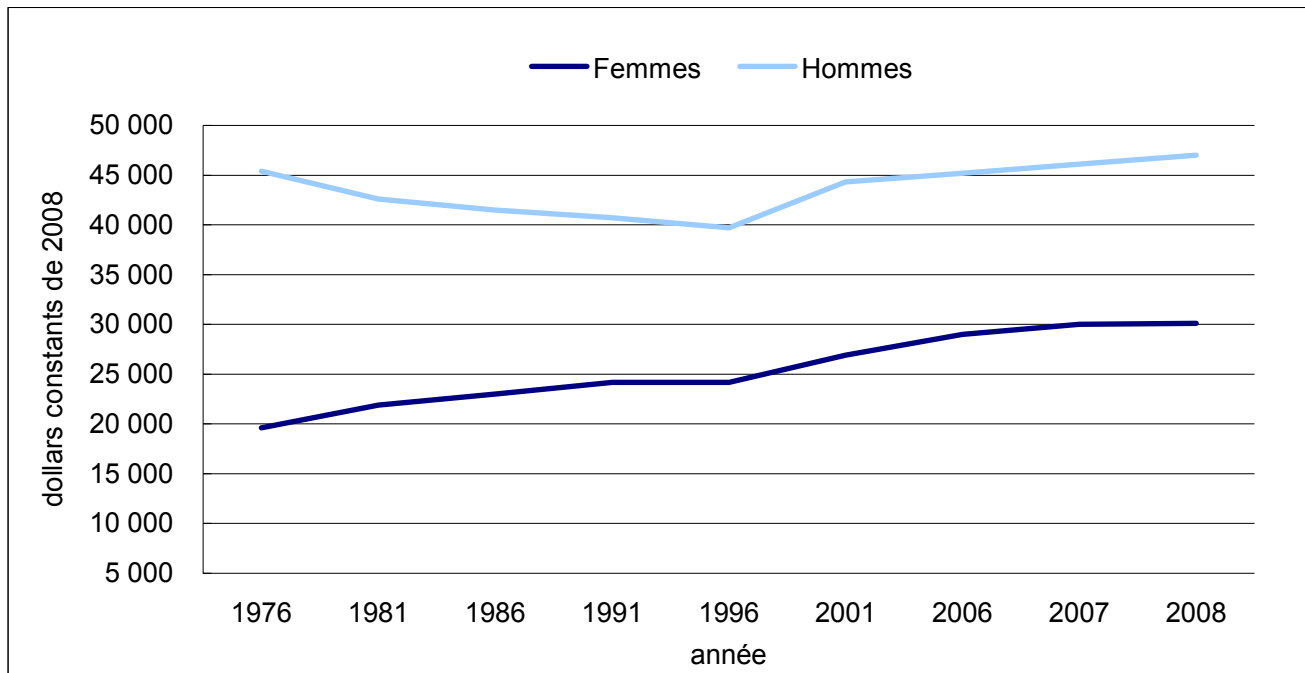
---

1. Même s'il n'est pas possible de déterminer la façon dont les revenus sont répartis au sein des ménages, l'Enquête canadienne sur les capacités financières de 2009 fournit des données sur la gestion financière du ménage. En 2009, plus de 75 % des femmes vivant en couple ont déclaré qu'elles étaient soit les seules responsables de la gestion du revenu du ménage et des décisions d'investissement, ou qu'elles partageaient ces responsabilités avec leur conjoint. De plus, 15 % d'entre elles ont indiqué que leur conjoint s'occupait de la gestion financière du ménage.

## Revenu

En 2008, les Canadiennes avaient un revenu total moyen<sup>2</sup> de 30 100 \$, en hausse de 13 % par rapport au revenu de 26 300 \$ enregistré en 2000<sup>3</sup>. Cette hausse de 13 % est supérieure à celle de 7 % qu'ont connue les hommes au cours de cette période, mais ces derniers ont continué à toucher un revenu moyen plus élevé. En 2008, le revenu total moyen des hommes était de 47 000 \$.

**Graphique 1**  
**Revenu total moyen des femmes et des hommes, 1976 à 2008**



Source : Statistique Canada, tableau CANSIM 202-0407.

2. Le revenu total comprend le revenu de toutes les sources, y compris les salaires, les traitements, les pensions, les investissements ainsi que les transferts gouvernementaux.

3. Tous les chiffres sur le revenu sont présentés en dollars constants de 2008.

## Revenu selon la province

Les femmes de l'Alberta et celles de l'Ontario avaient le revenu total moyen le plus élevé, soit 34 000 \$ et 31 600 \$, respectivement (tableau 1). En 2008, les revenus totaux moyens les plus faibles des femmes ont été enregistrés à Terre-Neuve-et-Labrador (24 000 \$) et au Nouveau-Brunswick (24 600 \$).

**Tableau 1**  
**Revenu total moyen des femmes et des hommes, selon la province, 2008**

Province	Femmes	Hommes
	dollars	
<b>Canada</b>	<b>30 100</b>	<b>47 000</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	24 000	41 900
Île-du-Prince-Édouard	27 900	36 000
Nouvelle-Écosse	25 200	41 000
Nouveau-Brunswick	24 600	37 900
Québec	28 500	39 600
Ontario	31 600	48 600
Manitoba	27 900	45 400
Saskatchewan	29 800	47 900
Alberta	34 000	61 700
Colombie-Britannique	29 100	47 600

Source : Statistique Canada, tableau CANSIM 202-0407.

Le revenu total moyen des femmes était plus faible que celui des hommes dans chaque province, mais dans deux d'entre elles, l'écart était le plus prononcé. En Alberta, le revenu total des femmes représentait 55 % de celui des hommes en 2008 (34 000 \$ chez les femmes et 61 700 \$ chez les hommes). À Terre-Neuve-et-Labrador, le revenu des femmes représentait 57 % de celui des hommes. L'écart était le plus faible à l'Île-du-Prince-Édouard et au Québec. À l'Île-du-Prince-Édouard, le revenu des femmes représentait 78 % de celui des hommes, et au Québec, 72 %.

## Revenu selon le groupe d'âge

Le revenu moyen des femmes et des hommes varie selon le groupe d'âge, mais dans chaque cas, il suit la même tendance générale. Les revenus sont les plus faibles pour le groupe d'âge le plus jeune, augmentent jusqu'à l'âge de 54 ans, puis diminuent dans les groupes plus âgés. En fait, le revenu des hommes et des femmes était le plus élevé entre 45 et 54 ans. Le revenu total moyen des femmes dans ce groupe d'âge était de 40 900 \$ en 2008. Les femmes de 35 à 44 ans avaient le deuxième revenu total moyen en importance, soit 36 300 \$ (tableau 2). Les femmes de 16 à 19 ans affichaient le revenu total moyen le plus faible, soit 7 100 \$.

**Tableau 2**

### Revenu total moyen des femmes et des hommes, selon le groupe d'âge, 2008

Groupe d'âge	Femmes	Hommes
	dollars	
<b>Total — 16 ans et plus</b>	<b>30 100</b>	<b>47 000</b>
16 à 19 ans	7 100	7 800
20 à 24 ans	15 100	21 100
25 à 34 ans	32 500	43 200
35 à 44 ans	36 300	59 900
45 à 54 ans	40 900	63 700
55 à 64 ans	29 400	53 400
65 ans et plus	24 800	38 100

Source : Statistique Canada, tableau CANSIM 202-0407.

Dans chaque groupe d'âge, le revenu total moyen des femmes était plus faible que celui des hommes. Toutefois, l'écart était le moins marqué dans la fourchette d'âge la plus jeune. Les femmes de 16 à 19 ans affichaient un revenu représentant environ 90 % de celui des hommes du même groupe d'âge. L'écart était le plus grand pour les personnes de 55 à 64 ans : le revenu total moyen des femmes représentait 55 % de celui des hommes, soit 29 400 \$, par rapport à 53 400 \$. Pour les autres groupes d'âge, le ratio du revenu des femmes et de celui des hommes allait de 75 % pour les 20 à 24 ans et les 65 ans et plus à 61 % pour les 35 à 44 ans.



## Revenu selon le type de famille

Le revenu des femmes et des hommes varie aussi selon la situation familiale. Les familles monoparentales affichaient le revenu total moyen le plus faible. En 2009, les familles monoparentales ayant à leur tête une femme avaient le revenu total moyen le plus faible de tous les types de familles, soit 42 300 \$, ou 70 % des 60 400 \$ gagnés par les familles monoparentales ayant à leur tête un homme (tableau 3). Même si les familles monoparentales avaient le revenu le plus faible de tous les types de familles, leur revenu a augmenté, et l'écart entre les familles monoparentales ayant à leur tête une femme et celles ayant à leur tête un homme s'est rétréci. Par exemple, de 1998 à 2008, le revenu total moyen réel des familles monoparentales ayant à leur tête une femme a augmenté de 51 %. Celui des familles monoparentales ayant à leur tête un homme a connu une hausse de 13 %. Autrement dit, les familles monoparentales ayant à leur tête une femme avaient un revenu représentant 53 % de celui des familles monoparentales ayant à leur tête un homme en 1998. En 2008, cette proportion atteignait 70 %.

**Tableau 3**  
**Revenu total moyen, selon le type de famille, certaines années, 1976 à 2008**

Année	Familles sans personnes âgées <sup>1</sup>						Familles de personnes âgées <sup>3</sup>
	Couples mariés	Familles biparentales avec enfants	Couples mariés vivant avec d'autres personnes apparentées <sup>2</sup>	Familles mono-parentales ayant à leur tête une femme	Familles mono-parentales ayant à leur tête un homme	Autres familles sans personnes âgées	
1976	67 400	77 400	100 400	28 000	53 300	52 800	42 300
1981	69 700	75 700	100 800	30 600	57 100	58 600	45 400
1986	68 800	77 600	100 700	29 200	49 800	56 600	49 300
1991	70 500	78 800	97 900	29 700	51 200	57 100	52 200
1996	70 400	78 500	98 700	29 200	46 000	50 300	50 700
1998	75 900	84 800	99 500	30 900	48 800	46 600	49 900
2001	80 700	91 400	106 700	35 300	51 300	52 000	52 500
2006	83 300	95 200	116 700	39 800	65 000	55 200	56 100
2007	85 500	99 300	119 400	40 800	60 300	59 400	59 700
2008	86 000	100 200	127 800	42 300	60 400	59 000	59 400

1. Familles dont le soutien économique principal est âgé de moins de 65 ans.

2. Familles ayant des enfants de 18 ans et plus ou d'autres personnes apparentées à la maison.

3. Familles dont le soutien économique principal est âgé de 65 ans et plus.

Source : Statistique Canada, tableau CANSIM 202-0410.

Les groupes affichant le revenu total moyen le plus élevé en 2008 étaient les familles biparentales avec enfants, à 100 200 \$, et les couples mariés vivant avec d'autres personnes apparentées ou des enfants de 18 ans et plus, à 127 800 \$. Les couples mariés vivant avec des enfants ont vu leur revenu total moyen réel s'accroître chaque année depuis 1993, sauf en 2005. Les couples mariés ayant des enfants plus âgés ou d'autres personnes apparentées dans le ménage ont vu leur revenu s'accroître chaque année depuis 2003.

Les familles de personnes âgées, c'est-à-dire celles dont le soutien économique principal avait 65 ans et plus, ont aussi vu leur revenu total moyen augmenter. Au cours de la période de 10 ans de 1998 à 2008, les familles de personnes âgées ont vu leur revenu total réel passer de 49 900 \$ à 59 400 \$, ce qui constitue une hausse d'environ 16 %.

## Revenu des personnes seules

Les personnes seules peuvent être divisées entre celles ayant moins de 65 ans et celles âgées de 65 ans et plus. Dans les deux groupes, le revenu total moyen était plus faible que celui des familles, et le revenu total moyen des femmes était moins élevé que celui des hommes.

En 2008, les femmes seules de 16 à 64 ans avaient un revenu total équivalant à presque 80 % de celui de leurs homologues masculins, soit 35 000 \$ par rapport à 42 100 \$ (tableau 4). Les femmes seules âgées de 65 ans et plus avaient un revenu moyen d'environ 4 000 \$ inférieur à celui des femmes seules ayant moins de 65 ans. En outre, leur revenu était plus faible que celui de leurs homologues de sexe masculin, soit 29 500 \$ par rapport à 37 500 \$.

**Tableau 4**  
**Revenu total moyen des personnes seules, selon le sexe, certaines années, 1976 à 2008**

Année	Personnes de moins de 65 ans		Personnes de 65 ans et plus	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	dollars constants de 2008			
1976	27 500	36 500	15 900	24 400
1981	29 600	39 800	20 800	25 600
1986	29 600	36 400	21 900	24 100
1991	28 400	34 000	23 800	27 100
1996	27 400	32 900	24 300	31 500
1998	27 300	33 700	25 500	32 500
2001	30 200	37 500	27 200	31 800
2006	32 400	41 100	29 800	33 900
2007	34 000	41 100	29 400	36 900
2008	33 500	42 100	29 500	37 500

Source : Statistique Canada, tableau CANSIM 202-0403.

Tout comme les familles, les personnes seules ont vu leur revenu réel augmenter de 1998 à 2008. Les femmes seules de moins de 65 ans ont connu une croissance de leur revenu réel d'environ 23 %, par rapport à près de 25 % chez les hommes seuls du même groupe d'âge. Dans le cas des femmes et des hommes seuls âgés de 65 ans et plus, le revenu réel total a augmenté d'environ 15 %.

## Sources du revenu

Les salaires, les traitements et le revenu net d'un travail autonome se taillent la part du lion du revenu de la plupart des familles et des particuliers âgés de moins de 65 ans au Canada. En 2008, environ 70 % du revenu des femmes était tiré d'un emploi. Près de 17 % provenaient de prestations gouvernementales, y compris 3,3 % de la Sécurité de la vieillesse, 4,0 % du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec<sup>4</sup> et 3,0 % des prestations fiscales pour enfants; 4,3 % provenaient de placements et 6,3 % d'un régime de retraite privé (tableau 5).

**Tableau 5**  
**Composition du revenu des femmes et des hommes ayant un revenu, 2008**

Source du revenu	Femmes		Hommes	
	dollars	pourcentage	dollars	pourcentage
Salaires et traitements	19 600	65,1	33 800	71,9
Revenu net d'un emploi autonome	1 400	4,7	3 500	7,4
<b>Total — Revenu d'emploi</b>	<b>21 000</b>	<b>69,8</b>	<b>37 300</b>	<b>79,4</b>
Revenus de placements	1 300	4,3	1 800	3,8
Pensions de retraite	1 900	6,3	3 300	7,0
Autres revenus	900	3,0	900	1,9
<b>Revenus provenant de transferts gouvernementaux</b>				
Sécurité de la vieillesse	1 000	3,3	800	1,7
Supplément de revenu garanti ou allocation au conjoint	400	1,3	200	0,4
Prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec	1 200	4,0	1 400	3,0
Assurance-emploi	500	1,7	200	0,4
Assistance sociale	600	2,0	500	1,1
Prestations fiscales pour enfants	900	3,0	100	0,2
Indemnités d'accidents de travail	200	0,7	300	0,6
Crédit pour TPS ou TVH	100	0,3	100	0,2
Crédit d'impôt provincial ou territorial	100	0,3	100	0,2
<b>Total — Revenus provenant de transferts gouvernementaux</b>	<b>5 000</b>	<b>16,6</b>	<b>3 700</b>	<b>7,9</b>
<b>Total</b>	<b>30 100</b>	<b>100,0</b>	<b>47 000</b>	<b>100,0</b>

**Nota :** Les données ayant été arrondies, il se peut que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

La composition des gains des femmes différait de celle des hommes. Par exemple, 70 % du revenu total des femmes était tiré d'un emploi, comparativement à 79 % de celui des hommes. En termes monétaires, les femmes ont touché environ 21 000 \$ en revenu d'emploi, et les hommes, un peu plus de 37 000 \$. Par ailleurs, le revenu des femmes provenait à 17 % de sources gouvernementales, cette proportion étant d'un peu plus de 8 % pour les hommes. En termes monétaires, en 2008, les femmes ont reçu environ 1 300 \$ de plus en revenus provenant de transferts gouvernementaux, soit une moyenne d'environ 5 000 \$ par année; les hommes ont touché près de 3 700 \$.

4. Pour en savoir plus sur la composition du revenu chez les aînées, voir le chapitre sur les femmes âgées de la présente publication.

## Composition du revenu selon le type de famille

Les salaires et les traitements constituent la source la plus importante de revenu pour les familles autres que de personnes âgées. Par exemple, chez les couples ayant des enfants, les salaires et les traitements représentaient environ 81 % du revenu total en 2008. Parmi les couples sans enfants, les salaires et les traitements représentaient 76 % du revenu. Chez ces types de familles, les transferts gouvernementaux ont représenté de 5 à 6 % du revenu (tableau 6). Les revenus d'investissement constituaient moins de 3 % du revenu total des couples vivant avec des enfants de moins de 18 ans.

**Tableau 6**  
**Composition du revenu familial, selon la structure de la famille, 2008**

Source du revenu	Familles sans personnes âgées <sup>1</sup>						Familles de personnes âgées <sup>3</sup>
				Familles monoparentales ayant au moins un enfant			
				Familles mono-parentales ayant à leur tête une femme	Familles mono-parentales ayant à leur tête un homme	Autres familles sans personnes âgées	
	Couples mariés	Familles biparentales avec enfants	Couples mariés vivant avec d'autres personnes apparentées <sup>2</sup>				
pourcentage							
Salaires et traitements	76,1	80,9	82,9	63,5	79,9	80,1	9,7
Revenu net d'un emploi autonome	6,8	7,7	6,8 <sup>E</sup>	2,6 <sup>E</sup>	F	5,9 <sup>E</sup>	3,6
Revenus de placements	4,0	3,0	2,9	1,0 <sup>E</sup>	F	F	11,0
Pensions de retraite	6,2	0,4 <sup>E</sup>	2,5	F	F	F	32,6
Total — Transferts gouvernementaux	5,1	6,4	3,0	22,9 <sup>E</sup>	8,6	7,5 <sup>E</sup>	39,0
Autres revenus	1,9	1,6	1,9	9,6	F	3,8 <sup>E</sup>	4,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Revenu total (en dollars)</b>	<b>86 000</b>	<b>100 200</b>	<b>127 800</b>	<b>42 300</b>	<b>60 400</b>	<b>59 000</b>	<b>59 400</b>

1. Familles dont le soutien économique principal est âgé de moins de 65 ans.

2. Familles ayant des enfants de 18 ans et plus ou d'autres personnes apparentées à la maison.

3. Familles dont le soutien économique principal est âgé de 65 ans et plus.

**Nota** : Les données ayant été arrondies, il se peut que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100.

**Source** : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Les salaires et les traitements représentaient aussi la part la plus grande du revenu des familles monoparentales. Toutefois, on observait des différences entre les familles monoparentales ayant à leur tête une femme et celles ayant à leur tête un homme. En 2008, les salaires et les traitements représentaient 64 % du revenu total des familles monoparentales ayant à leur tête une femme, et environ 80 % de celui des familles monoparentales ayant à leur tête un homme. En outre, la part du revenu des mères seules provenant de transferts gouvernementaux, soit 23 %, était plus élevée que celle des pères seuls, soit 9 %. En 2008, les mères seules ont reçu environ 9 600 \$ en paiements de transfert, tandis que les pères seuls ont reçu environ 5 300 \$.

## Gains

Les gains représentent les sommes tirées d'un travail rémunéré sur le marché du travail. Les femmes continuent de toucher des gains annuels moyens plus faibles que ceux des hommes. En 2008, les femmes gagnaient 30 200 \$ par année, soit à peu près 65 % des 46 900 \$ touchés par les hommes (tableau 7). Cela vient notamment du fait que les femmes sont moins susceptibles de travailler à temps plein que les hommes.

**Tableau 7**  
**Gains annuels moyens des femmes et des hommes en dollars constants de 2008, selon la situation d'emploi, 1976 à 2008**

Année	Ensemble des personnes touchant un revenu d'emploi			Travailleurs à temps plein toute l'année			Autres travailleurs		
	Femmes	Hommes	Ratio des gains	Femmes	Hommes	Ratio des gains	Femmes	Hommes	Ratio des gains
	dollars	dollars	pourcentage	dollars	dollars	pourcentage	dollars	dollars	pourcentage
1976	21 100	45 100	46,8	34 100	57 300	59,4	12 200	23 400	52,2
1981	22 200	41 700	53,2	33 700	53 000	63,5	12 400	20 300	61,1
1986	23 300	40 700	57,2	34 400	52 500	65,6	13 000	17 800	72,8
1991	24 000	40 000	60,1	36 700	53 400	68,7	11 900	17 200	69,1
1996	25 400	40 000	63,6	38 600	53 000	72,8	13 000	16 800	77,1
1998	26 500	42 300	62,8	40 500	56 300	71,9	13 600	18 700	72,7
2001	27 600	44 400	62,1	40 600	58 100	69,9	15 200	19 400	78,4
2006	29 000	44 800	64,7	43 200	60 000	71,9	14 900	19 200	77,4
2007	29 900	45 500	65,7	44 100	61 700	71,4	15 400	19 300	79,7
2008	30 200	46 900	64,5	44 700	62 600	71,3	15 200	20 000	75,7

Source : Statistique Canada, tableau CANSIM 202-0102.

Parmi les personnes travaillant à temps plein toute l'année, le ratio des gains des femmes et des hommes a augmenté (ou l'écart entre les gains a diminué) par rapport à l'ensemble des travailleurs. Cependant, en comparant les femmes et les hommes qui travaillaient à temps plein toute l'année, les gains des femmes ont continué de représenter près de 71 % de ceux des hommes, un ratio qui a fluctué de 70 % à 72 % depuis 1999.

Une partie de la différence entre les gains des femmes et ceux des hommes continue d'être liée au nombre d'heures travaillées; même parmi les travailleurs à temps plein, les femmes travaillent un moins grand nombre d'heures que les hommes. C'est pourquoi, selon certaines recherches, le revenu horaire moyen représente une mesure plus exacte pour la comparaison des femmes et des hommes (**voir l'encadré : Nouveau regard sur l'écart de rémunération entre les sexes**).

## Gains et âge

Les gains des femmes augmentent pendant les années actives les mieux rémunérées, jusqu'à l'âge de 54 ans, puis diminuent par la suite. En 2008, les gains annuels moyens des femmes de 16 à 24 ans qui travaillaient à temps plein toute l'année étaient de 23 100 \$. Les gains étaient les plus élevés chez les femmes de 45 à 54 ans, soit 52 800 \$ (tableau 8). Les femmes de 55 ans et plus travaillant à temps plein toute l'année avaient des gains annuels moyens de 42 500 \$.

**Tableau 8**  
**Gains annuels moyens des femmes et des hommes travaillant à temps plein toute l'année, selon le groupe d'âge et l'état matrimonial, 2008**

Groupe d'âge	Célibataires	Mariés <sup>1</sup>	Autres <sup>2</sup>	Total
<b>16 à 24 ans</b>	<b>dollars</b>			
Femmes	23 800	21 400	x	23 100
Hommes	31 100	35 200	x	31 700
	<b>pourcentage</b>			
Ratio des gains	76,7	60,9	..	72,7
<b>25 à 34 ans</b>	<b>dollars</b>			
Femmes	39 400	40 000	35 000	39 600
Hommes	46 900	54 500	51 400	51 400
	<b>pourcentage</b>			
Ratio des gains	84,1	73,5	68,0	77,0
<b>35 à 44 ans</b>	<b>dollars</b>			
Femmes	47 300	45 300	41 000	45 100
Hommes	60 000	72 100	60 200	69 100
	<b>pourcentage</b>			
Ratio des gains	79,0	62,9	68,0	65,4
<b>45 à 54 ans</b>	<b>dollars</b>			
Femmes	54 300	52 300	53 800	52 800
Hommes	50 300	74 200	56 300	69 500
	<b>pourcentage</b>			
Ratio des gains	107,8	70,5	95,6	75,9
<b>55 ans et plus</b>	<b>dollars</b>			
Femmes	43 700	42 000	43 600	42 500
Hommes	47 600	68 800	54 500	65 900
	<b>pourcentage</b>			
Ratio des gains	91,9	61,1	80,1	64,5
<b>Total — 16 ans et plus</b>	<b>dollars</b>			
Femmes	40 500	45 500	46 500	44 700
Hommes	46 900	68 500	56 500	62 600
	<b>pourcentage</b>			
Ratio des gains	86,4	66,5	82,4	71,3

1. Comprend les conjoints vivant en union libre.

2. Comprend les personnes séparées, divorcées et veuves.

**Nota :** Gains annuels moyens excluant les Canadiens sans gain.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Le ratio des gains des femmes et des hommes était le plus élevé chez les 25 à 34 ans et les 45 à 54 ans. Par exemple, les femmes de 25 à 34 ans travaillant à temps plein toute l'année touchaient des gains représentant près de 77 % de ceux des hommes de ce même groupe d'âge. Les femmes de 45 à 54 ans avaient des gains représentant environ 76 % de ceux des hommes faisant partie du même groupe d'âge.

### Gains et état matrimonial

La variation entre les gains des femmes mariées et ceux des femmes célibataires est généralement faible. Par exemple, les femmes célibataires jamais mariées de 45 à 54 ans affichaient des gains moyens de 54 300 \$ en 2008 (tableau 8). Les femmes mariées gagnaient en moyenne 52 300 \$ (**voir aussi l'encadré : Gains des femmes avec ou sans enfants**). Toutefois, la situation est différente pour les hommes : l'écart entre les hommes célibataires et ceux qui étaient mariés était plus important. Par exemple, les hommes célibataires jamais mariés âgés de 45 à 54 ans qui travaillaient à temps plein toute l'année avaient des gains annuels moyens de 50 300 \$ en 2008; leurs homologues mariés gagnaient en moyenne 74 200 \$. Fait à noter, lorsqu'on compare les gains des femmes et ceux des hommes, les gains se rapprochent le plus dans le cas des hommes et des femmes célibataires jamais mariés.

### Gains et niveau de scolarité

Les gains annuels moyens des femmes et des hommes augmentent en fonction de leur niveau de scolarité. Toutefois, dans le cas des femmes, l'avantage salarial de la scolarité était plus grand que celui des hommes. Par exemple, les femmes ayant un niveau de scolarité inférieur à la 9<sup>e</sup> année gagnaient en moyenne 20 800 \$, soit moins de 35 % du salaire des femmes titulaires d'un diplôme universitaire (62 800 \$). En comparaison, les hommes ayant un niveau de scolarité inférieur à la 9<sup>e</sup> année touchaient 40 400 \$, soit environ 44 % des 91 800 \$ gagnés par les hommes titulaires d'un diplôme universitaire (tableau 9).

#### Tableau 9

#### Gains annuels moyens des femmes et des hommes travaillant à temps plein toute l'année, selon le niveau de scolarité, 2008

Niveau de scolarité	Femmes	Hommes	Ratio des gains
	dollars	dollars	pourcentage
Moins de neuf années d'études	20 800	40 400	51,5
Études secondaires partielles	28 600	43 600	65,6
Diplôme d'études secondaires	35 400	50 300	70,4
Études postsecondaires partielles	36 400	50 100	72,6
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	41 100	57 700	71,2
Diplôme universitaire	62 800	91 800	68,3
<b>Total</b>	<b>44 700</b>	<b>62 600</b>	<b>71,3</b>

**Nota** : Gains annuels moyens excluant les Canadiens sans gain.

**Source** : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Les hommes travaillant à temps plein toute l'année gagnaient davantage que les femmes ayant un niveau de scolarité équivalent. Au niveau de scolarité le plus faible (inférieur à la 9<sup>e</sup> année), les gains des femmes représentaient environ 51 % de ceux des hommes. Même si l'écart se rétrécissait pour les personnes ayant des niveaux de scolarité plus élevés, les femmes titulaires d'un diplôme universitaire travaillant à temps plein toute l'année gagnaient environ 30 % de moins que les hommes ayant un niveau de scolarité similaire.

## Gains et profession

Les femmes et les hommes occupant des postes de gestion et des emplois professionnels gagnent davantage que ceux des autres professions<sup>5</sup>. Par exemple, en 2008, les gains des femmes travaillant à temps plein étaient les plus élevés pour celles ayant des professions en médecine et occupant des postes de professionnelles de la santé, soit 73 200 \$. Les femmes œuvrant dans le secteur des sciences naturelles gagnaient 64 600 \$. Celles occupant des postes de gestion gagnaient en moyenne 62 900 \$. En comparaison, les femmes travaillant à temps plein dans des professions propres au secteur primaire gagnaient en moyenne 23 400 \$, celles dans les ventes et les services, 28 400 \$ en moyenne, et celles occupant des emplois de bureau, 40 000 \$ en moyenne (tableau 10).

**Tableau 10**  
**Gains annuels moyens des femmes et des hommes, selon le type de profession, 2008**

Type de profession	Travailleurs à temps plein toute l'année			Ensemble des travailleurs		
	Femmes	Hommes	Ratio des gains	Femmes	Hommes	Ratio des gains
Gestion	62 900	86 300	72,9	55 600	83 800	66,4
Administration	43 900	61 400	71,5	36 800	56 800	64,8
<b>Professions libérales et connexes</b>						
Affaires et finance	62 600	106 700 <sup>E</sup>	58,6	54 500	95 700	57,0
Sciences naturelles	64 600	77 400	83,5	55 500	67 300	82,4
Sciences sociales, administration publique et religion	43 100	86 600	49,8	34 300	73 400	46,7
Enseignement	60 200	72 600	83,0	48 200	55 700	86,6
Médecine et santé <sup>1</sup>	73 200	128 900	56,8	60 600	118 300	51,2
Arts, culture et loisirs	42 400	49 700	85,4	29 800	35 300	84,3
Travail de bureau	40 000	49 100	81,5	31 200	40 100	77,8
Ventes et services	28 400	49 500	57,3	17 800	32 900	54,1
Métiers et transports	36 800	49 800	73,9	25 800	42 300	61,0
Professions propres au secteur primaire	23 400	47 800	49,0	17 400	38 300	45,5
Fabrication	28 100	50 500	55,7	23 700	43 200	54,8
<b>Total</b>	<b>44 700</b>	<b>62 600</b>	<b>71,3</b>	<b>30 700</b>	<b>47 400</b>	<b>64,6</b>

1. Comprends les infirmières autorisées et les infirmières surveillantes.

**Nota :** Gains annuels moyens excluant les Canadiens sans gain.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

La profession s'apparente au niveau de scolarité : les femmes travaillant à temps plein gagnent moins que les hommes occupant le même type de profession. L'écart des gains était le plus marqué entre les femmes et les hommes occupant des professions propres au secteur primaire. Cela était aussi le cas dans les sciences sociales, l'administration publique ainsi que dans les professions liées à la religion. Dans ces professions, les femmes gagnaient environ la moitié de ce que touchaient les hommes. Les gains des femmes travaillant à temps plein se rapprochaient le plus de ceux des hommes œuvrant dans le secteur des arts, de la culture et des loisirs ainsi que dans le secteur de l'enseignement et dans celui des sciences naturelles. Dans ces professions, les femmes gagnaient de 83 % à 85 % du salaire des hommes faisant partie du même groupe professionnel.

5. Pour obtenir des renseignements sur la proportion de femmes œuvrant dans certains types de professions, voir le chapitre sur le travail rémunéré de la présente publication.



On observe des différences entre les gains des femmes et ceux des hommes dans les groupes professionnels et non professionnels. Par exemple, les femmes occupant une profession dans le secteur de la médecine et de la santé touchaient près de 57 % du salaire des hommes ayant le même type de profession. Les femmes travaillant dans le secteur des affaires et de la finance gagnaient environ 59 % de ce que touchaient les hommes. Dans les groupes non professionnels, comme le secteur des ventes et des services, les femmes gagnaient environ 57 % de ce que touchaient les hommes qui exerçaient les mêmes professions.

### Gains des femmes avec ou sans enfants

Élever des enfants comporte non seulement la responsabilité de la garde des enfants mais aussi des coûts monétaires. L'un de ces coûts est l'« écart lié à la famille », également appelé « pénalité liée au fait d'avoir des enfants » ou « écart des gains lié à la maternité ». Cela permet de déterminer dans quelle mesure les gains des femmes ayant des enfants sont inférieurs à ceux de femmes qui n'en ont pas, tous les autres facteurs étant égaux par ailleurs.

Les profils âge-revenu des mères et des femmes sans enfants au Canada montre que celles-ci gagnaient davantage que les femmes ayant des enfants. Par exemple, les gains horaires moyens des femmes de 30 ans qui avaient des enfants étaient de 15,20 \$, par rapport à 18,10 \$ pour les femmes sans enfants (en dollars de 2004). Les gains des femmes ayant des enfants étaient inférieurs de 12 % en moyenne à ceux des femmes sans enfants. Cet écart se creusait à mesure qu'augmentait le nombre d'enfants. Avec un enfant, l'écart était de 9 %; avec deux enfants, il était de 12 %; et avec trois enfants et plus, de 20 %.

Les désavantages au chapitre des gains des mères différaient selon plusieurs caractéristiques. Par exemple, les mères seules, les mères ayant interrompu leur carrière pendant une longue période et celles ayant fait des études postsecondaires subissaient un désavantage plus important que les mères mariées ou vivant en union de fait, celles n'ayant pas interrompu leur carrière ou l'ayant interrompue pendant une courte période et celles n'ayant pas fait d'études postsecondaires.

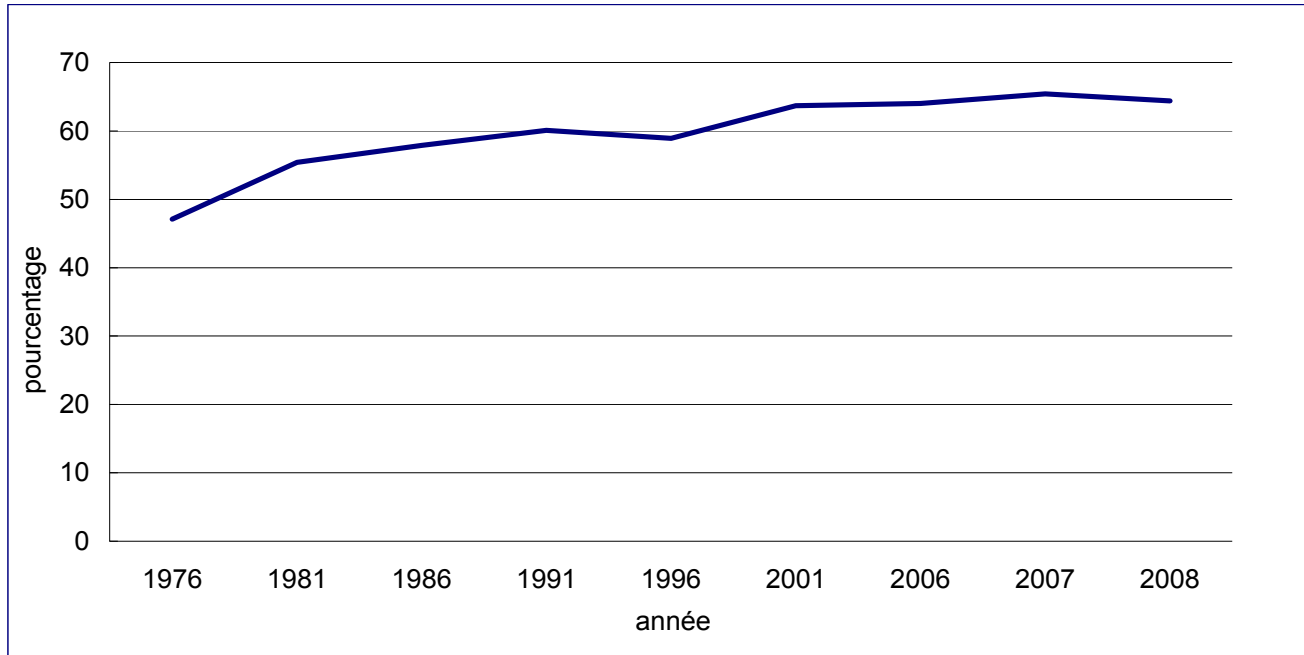
-----  
Tiré de ZHANG, Xuelin. 2009. « Gains des femmes ayant des enfants et des femmes sans enfants », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 10, n° 3, mars, produit n° 75-001-XIF au catalogue de Statistique Canada.

## Gains des femmes dans les familles comptant deux soutiens

La proportion de familles comptant deux soutiens a augmenté au fil du temps. En 1976, seulement 47 % des familles époux-épouse comptaient deux soutiens; en 2008, cette proportion était de 64 %. Une part importante de cette hausse s'est produite avant 1990, alors que 61 % des familles époux-épouse comptaient deux soutiens (graphique 2).

### Graphique 2

#### Familles comptant deux soutiens, en pourcentage de l'ensemble des familles époux-épouse, certaines années, 1976 à 2008

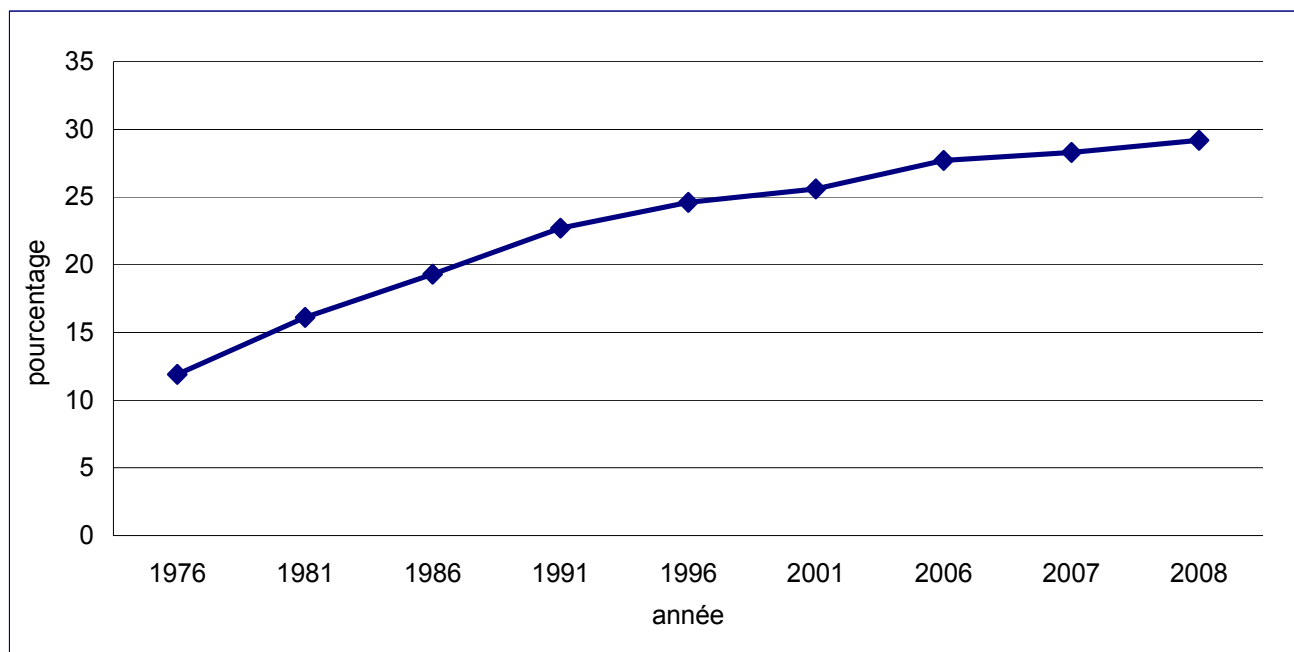


**Nota :** Époux-épouse comprend les conjoints vivant en union libre.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Du fait que le niveau de scolarité et le revenu des femmes ont augmenté, la proportion de familles comptant deux soutiens dans lesquelles la femme gagnait davantage que l'homme a aussi connu une hausse. En 1976, environ 12 % des femmes dans les familles comptant deux soutiens gagnaient davantage que leur conjoint. En 2008, cette proportion atteignait 29 % (graphique 3).

**Graphique 3**  
**Pourcentage de familles comptant deux soutiens et dont la femme gagne plus que le conjoint, certaines années, 1976 à 2008**



Source : Statistique Canada, tableau CANSIM 202-0105.

Fait à noter, le revenu total moyen était plus faible dans les familles dont la femme gagnait davantage que l'homme. Par exemple, le revenu total moyen d'une famille dans laquelle la femme gagnait plus que l'homme était de 101 000 \$. Dans les familles comptant deux soutiens dans lesquelles l'homme gagnait davantage, ce revenu était de 116 400 \$ (tableau 11).

**Tableau 11**  
**Revenu total moyen familial dans les familles comptant deux soutiens, selon le sexe du soutien économique principal, certaines années, 1976 à 2008**

Année	Femmes touchant des gains supérieurs à ceux du conjoint	Hommes touchant des gains supérieurs à ceux de la conjointe
	dollars constants de 2008	
1976	74 900	88 400
1981	78 300	88 000
1986	76 200	90 000
1991	79 600	91 300
1996	81 300	93 100
2001	91 200	104 700
2006	99 500	108 100
2007	100 300	112 600
2008	101 000	116 400

Source : Statistique Canada, tableau CANSIM 202-0105.

## Faible revenu

Il existe plusieurs façons de mesurer le faible revenu. Dans le présent chapitre, on utilise le seuil de faible revenu après impôt (SFR) de Statistique Canada (base de 1992). Pour les données liées à la mesure de faible revenu (MFR), veuillez consulter le tableau 20 à la fin du présent chapitre.

### Les femmes ayant un faible revenu

Au cours des trois dernières décennies, l'incidence du faible revenu a diminué chez les femmes et les hommes. En 1976, presque 15 % des femmes et 11 % des hommes vivaient en situation de faible revenu. En 2008, 10 % des femmes et 9 % des hommes étaient dans cette situation (tableau 12).

**Tableau 12**  
**Pourcentage de personnes à faible revenu après impôt, base de 1992, certaines années, 1976 à 2008**

Année	Femmes				Hommes				Les deux sexes			
	Moins de 18 ans		18 à 65 ans et plus		Moins de 18 ans		18 à 65 ans et plus		Moins de 18 ans		18 à 65 ans et plus	
	18 ans	64 ans	et plus	Total	18 ans	64 ans	et plus	Total	18 ans	64 ans	et plus	Total
pourcentage												
1976	13,8	12,3	34,1	14,8	13,0	8,7	22,7	11,1	13,4	10,5	29,0	13,0
1981	13,0	11,3	26,3	13,3	12,2	8,3	14,2	9,9	12,6	9,8	21,0	11,6
1986	13,8	12,2	17,6	13,2	14,0	10,1	8,1	10,9	13,9	11,2	13,5	12,1
1991	15,0	13,8	14,6	14,2	15,4	11,7	6,6	12,1	15,2	12,7	11,1	13,2
1996	18,3	16,0	13,2	16,2	18,5	13,9	5,1	14,2	18,4	15,0	9,7	15,2
2001	12,3	12,8	8,3	12,1	12,1	10,6	4,6	10,3	12,2	11,7	6,7	11,2
2006	11,4	11,5	7,0	10,9	11,4	10,9	3,4	10,2	11,4	11,2	5,4	10,5
2007	9,1	10,2	6,1	9,4	9,9	9,7	3,3	9,0	9,6	9,9	4,9	9,2
2008	8,8	10,7	7,6	9,9	9,3	9,8	3,6	9,0	9,1	10,2	5,8	9,4

Source : Statistique Canada, tableau CANSIM 202-0802.

L'incidence du faible revenu varie, dans une certaine mesure, selon l'âge. Environ 9 % des femmes et des hommes de moins de 18 ans faisaient partie de la catégorie des faibles revenus. Dans le groupe des 18 à 64 ans, 11 % des femmes et 10 % des hommes étaient dans cette situation.

Les personnes faisant partie du groupe d'âge des 65 ans et plus ont connu la baisse la plus marquée au cours de la période de 1976 à 2008. L'incidence du faible revenu est passée de 29 % en 1976 à un peu moins de 6 % en 2008. Même si les femmes et les hommes de ce groupe d'âge ont connu des baisses des taux de faible revenu, la diminution a été beaucoup plus importante chez les femmes. En 1976, par exemple, 34 % des femmes âgées de 65 ans et plus se trouvaient dans la catégorie des faibles revenus. En 2008, cette proportion avait diminué pour s'établir à un peu moins de 8 %. Dans le cas des hommes âgés de 65 ans et plus, au cours de la même période, l'incidence du faible revenu est passée de 23 % à 4 %.

## Faible revenu et situation familiale

En 2008, environ 7 % des individus vivant dans des familles sans personnes âgées étaient considérés comme ayant un faible revenu, par rapport à près de 3 % de ceux faisant partie de familles de personnes âgées (tableau 13). Il s'agit de la tendance inverse observée en 1976, alors que 18 % des individus vivant dans des familles de personnes âgées étaient en situation de faible revenu, comparativement à 10 % de ceux faisant partie de familles autres que de personnes âgées.

**Tableau 13**  
**Pourcentage de personnes à faible revenu après impôt, selon le type de famille économique, certaines années, 1976 à 2008**

Type de famille	1976	1981	1986	1991	1996	2001	2006	2007	2008
	pourcentage								
Familles de personnes âgées	17,7	9,6	4,9	3,1	3,0	2,9	2,9	1,8	2,6
Familles sans personnes âgées	9,7	8,8	9,8	10,8	13,0	8,6	7,9	6,5	6,7
Couples mariés	5,8	5,0	5,9	7,7	8,4	6,4	5,6	4,8	5,5
Couples avec enfants	8,2	7,5	8,5	8,7	10,7	7,3	7,1	5,6	6,0
Autres couples	3,2	2,6	3,0	2,8	4,6	4,4	2,2	1,4	1,8
Familles monoparentales ayant à leur tête une femme	53,7	44,2	48,7	49,8	52,9	34,2	28,9	24,0	20,9
Familles monoparentales ayant à leur tête un homme	17,9	12,2	16,3	18,7	24,5	11,4	6,9	9,2	7,0
Autres familles sans personnes âgées	13,1	11,8	11,6	12,7	13,3	7,4	9,4	9,4	9,7

Source : Statistique Canada, tableau CANSIM 202-0804.

Parmi les familles sans personnes âgées en 2008, 6 % des individus en couples avec enfants ou faisant partie de la catégorie « Couples mariés » étaient en situation de faible revenu. Les personnes faisant partie du type de famille « Autres couples » affichaient l'incidence du faible revenu la moins élevée, soit 2 %.

Les familles monoparentales sont généralement plus susceptibles d'avoir un faible revenu que le reste des familles autres que de personnes âgées. Par ailleurs, le faible revenu a toujours été plus répandu dans les familles monoparentales ayant à leur tête une femme. Par exemple, environ 18 % des familles monoparentales mises ensemble en 2008 se trouvaient dans la catégorie des faibles revenus. Toutefois, lorsque la famille avait à sa tête une femme, l'incidence du faible revenu était de 21 %, par rapport à 7 % pour les familles monoparentales ayant à leur tête un homme.

Même si les familles monoparentales affichaient une incidence du faible revenu plus forte que les autres types de familles, leur incidence du faible revenu après impôt était en baisse. En 1976, 54 % des individus vivant dans des familles monoparentales ayant à leur tête une femme étaient en situation de faible revenu. En 2008, le pourcentage de personnes à faible revenu vivant dans des familles monoparentales ayant à leur tête une femme avait diminué pour s'établir à 21 %.

## Enfants vivant dans des familles à faible revenu

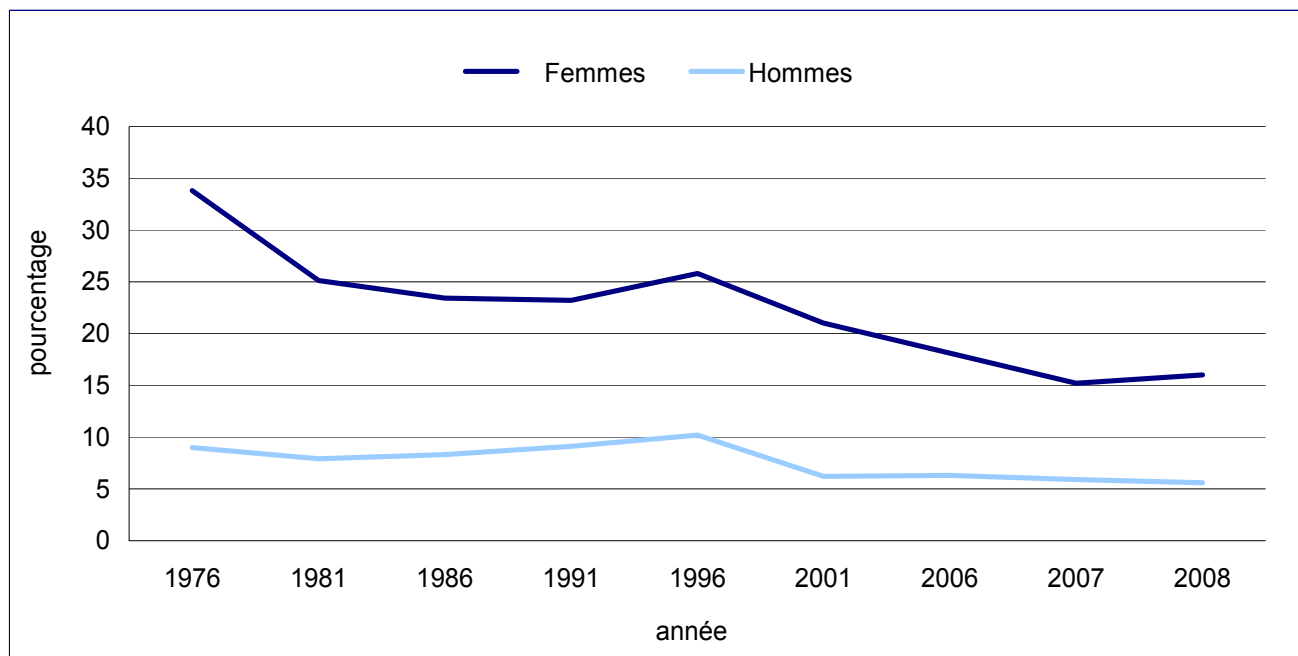
Environ 606 000 enfants âgés de moins de 18 ans vivaient dans des familles à faible revenu en 2008, soit le même nombre qu'en 2007, mais 29 % de moins qu'en 2003. La proportion d'enfants dans les familles à faible revenu était de 9,0 % en 2008, soit la moitié du sommet de 18 % atteint en 1996.

En 2008, 36 % de l'ensemble des enfants (environ 218 000) vivant dans des familles à faible revenu appartenaient à une famille monoparentale ayant à sa tête une femme. Dans les familles monoparentales ayant à leur tête une femme, 23 % des enfants vivaient en situation de faible revenu en 2008, soit la même proportion que celle enregistrée en 2007. Toutefois, cette proportion était plus faible que le sommet le plus récent de 56 % atteint en 1996.

L'incidence du faible revenu après impôt était aussi liée au sexe du soutien économique principal. Dans les familles où le soutien économique principal était une femme, la proportion de personnes vivant en situation de faible revenu en 2008 était de 16 % (graphique 4). Lorsque le soutien économique principal était un homme, 6 % des personnes étaient en situation de faible revenu. Même si le pourcentage de personnes vivant en situation de faible revenu demeurerait toujours plus élevé lorsque le soutien économique principal était une femme, cette proportion avait diminué. En 1976, 34 % des personnes vivant dans des familles où la femme était le soutien économique principal avaient un faible revenu. En 1986, cette proportion était passée à 23 %, et en 2008, elle s'établissait à 16 %. Dans le cas des familles où les hommes étaient le soutien économique principal, la proportion de personnes vivant en situation de faible revenu avait diminué, passant de 9 % en 1976 à 8 % en 1986 et à 6 % en 2008.

### Graphique 4

**Pourcentage de personnes vivant dans une situation de faible revenu après impôt, selon le sexe du soutien économique principal, certaines années, 1976 à 2008**



Source : Statistique Canada, tableau CANSIM 202-0803.

## Sécurité financière

Les actifs, les dettes et l'avoir net des particuliers et des familles jouent un rôle clé pour comprendre le bien-être économique. Par exemple, en périodes de faible revenu ou d'absence de revenu, un ménage qui a beaucoup d'actifs peut les liquider afin de compenser ses dépenses. Parmi certains groupes, comme les personnes âgées, le bien-être économique n'est pas déterminé uniquement par le revenu; l'avoir net joue aussi un rôle. Alors que les personnes de moins de 65 ans tentent de faire augmenter leur patrimoine (achat d'une maison, cotisations à des régimes enregistrés d'épargne-retraite [REER] et autres investissements), de nombreuses personnes âgées de plus de 65 ans ont déjà accumulé suffisamment d'actifs sur lesquels elles peuvent compter durant les périodes difficiles.

### Actifs selon le type de famille

Il existe trois types d'actifs : les actifs financiers, les actifs corporels et les actifs d'entreprise. Les actifs financiers comprennent l'épargne, les actions, les obligations et les investissements dans les REER. Les actifs corporels incluent la résidence principale, d'autres biens immobiliers, les voitures, les pièces de collection et le contenu de la résidence.

En 2009, 98 % des couples mariés sans enfants détenaient un type quelconque d'actifs. Les actifs totaux moyens en 2009 étaient les plus élevés pour ce type de famille, soit environ 659 000 \$. Les familles biparentales avec enfants détenaient des actifs moyens de 567 000 \$, et les autres types de familles, de 561 000 \$ (tableau 14).

**Tableau 14**  
**Actifs, dettes et avoir net, selon le type de famille, 2009**

Type de famille <sup>1</sup>	Actifs		Dettes		Avoir net	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
	dollars					
<b>Familles comptant un couple</b>						
Couples mariés sans enfants†	658 600	400 000	61 300	6 000	597 000	325 000
Familles biparentales avec enfants <sup>2</sup>	567 000	357 000 *	130 200 *	85 000 *	442 300 *	217 000 *
Autres couples	561 000	260 000 *	68 000	10 000 *	497 600	165 000 *
<b>Familles monoparentales</b>						
Ayant à leur tête une femme†	187 000	60 000	67 800	14 000	119 100	17 000
Ayant à leur tête un homme	281 800 *	200 000 *	128 800 *	55 000 *	134 600 *	80 000 *
<b>Personnes seules</b>						
Moins de 65 ans						
Femmes†	265 100	100 000	35 000	3 500	226 000	55 000
Hommes	387 200	125 000 *	50 600 *	6 000 *	335 000	70 000 *
65 ans et plus						
Femmes†	249 000	75 500	4 900	0	246 000	75 000
Hommes	415 900 *	219 000 *	9 700 *	0	412 600 *	215 000 *

1. Comprend les familles de personnes âgées.

2. Comprend les enfants célibataires âgés de moins de 25 ans vivant à la maison.

\* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence

† groupe de référence

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur les capacités financières.

Lorsqu'on compare les actifs selon le type de famille, les familles monoparentales détenaient les actifs totaux moyens les plus faibles. Toutefois, les familles monoparentales ayant à leur tête une femme avaient des actifs totaux moyens moins importants (187 000 \$) que ceux des familles monoparentales ayant à leur tête un homme (282 000 \$).

Les actifs médians<sup>6</sup> étaient plus faibles que les actifs moyens pour chaque type de famille, et les différences entre les valeurs moyennes et médianes étaient prononcées. Alors que les « autres » familles avaient des actifs totaux moyens de plus de 560 000 \$, la valeur médiane de leurs actifs était de 260 000 \$, soit le plus faible parmi tous les types de familles comptant un couple.

Il en va de même pour les familles monoparentales ayant à leur tête une femme : leurs actifs totaux moyens étaient de 187 000 \$ en 2009, par rapport à une valeur médiane de 60 000 \$, ce qui montre qu'une proportion importante des femmes de ce type de famille avaient des actifs beaucoup plus faibles. Par ailleurs, même si la valeur médiane des actifs totaux (200 000 \$) était plus faible que la valeur moyenne des actifs (282 000 \$) pour les familles monoparentales ayant à leur tête un homme, la différence était moins importante.

### Dettes

Les sommes à rembourser pour une hypothèque, un prêt, une marge de crédit, une carte de crédit ou des prêts étudiants constituent les principaux types de dettes. En 2009, les dettes totales moyennes étaient les plus élevées pour les familles biparentales avec enfants, soit un peu plus de 130 000 \$. Les couples mariés sans enfants avaient une dette moyenne d'environ 61 000 \$ (tableau 14).

Parmi les familles monoparentales, les niveaux d'endettement moyens étaient plus élevés pour les hommes, soit près de 129 000 \$. Les familles monoparentales ayant à leur tête une femme affichaient une dette totale moyenne d'environ 68 000 \$. Tout comme pour les actifs, les niveaux de dette médians différaient de façon substantielle selon les types de familles, allant de 6 000 \$ pour les couples mariés sans enfants, à 85 000 \$ pour les familles biparentales avec enfants.

### Avoir net

L'avoir net d'une famille représente la valeur de ses actifs moins ses dettes. L'avoir net moyen en 2009 était le plus élevé pour les couples mariés sans enfants, soit 597 000 \$. L'avoir net des familles biparentales avec enfants était plus faible, soit près de 442 000 \$ (tableau 14).

Tout comme il y avait des différences dans les actifs et les dettes des familles monoparentales ayant à leur tête une femme et celles ayant à leur tête un homme, on observait également des différences dans l'avoir net entre ces types de familles. Les mères monoparentales affichaient un avoir net moyen de 119 000 \$, tandis que l'avoir net des pères de familles monoparentales se situait à environ 135 000 \$.

Lorsqu'on examine l'avoir net médian, l'écart est encore plus marqué. L'avoir net médian des familles monoparentales ayant à leur tête une femme était de 17 000 \$. Dans le cas des familles monoparentales ayant à leur tête un homme, celui-ci était de 80 000 \$.

---

6. Les mesures moyennes et médianes peuvent servir à décrire l'avoir net, mais chacune fournit un aperçu différent. La médiane est déterminée en classant toutes les unités familiales selon l'avoir net, du plus élevé au plus faible. La valeur des actifs (ou des dettes, ou de l'avoir net) de l'unité familiale se situant au milieu de la fourchette représente la médiane. L'avoir net moyen est déterminé en divisant l'avoir net total de toutes les unités familiales par le nombre d'unités familiales. Plus la moyenne dépasse la médiane, plus les unités familiales les mieux nanties au pays contribuent à l'augmentation de la moyenne.



## Épargnes en vue de la retraite

La planification et l'épargne en vue de la retraite constituent un autre indicateur important du bien-être économique futur. Même si au Canada, il existe le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec, le système de revenu de retraite appuyé par l'État dépend d'autres options d'épargne-retraite volontaire, y compris l'épargne privée et les régimes de retraite d'employeurs. La compréhension de la cotisation et de l'accès des femmes et des hommes aux régimes de retraite permet d'en apprendre davantage au sujet du bien-être économique futur des Canadiens.

### Cotisations aux régimes de pension

Le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec sont des régimes de retraite publics obligatoires, qui fournissent un niveau de base de remplacement des gains à tous les travailleurs canadiens. Ils comportent aussi des prestations accessoires, comme des prestations d'invalidité et des prestations de survivant.

En 2007, 16,3 millions de travailleurs ont versé des cotisations d'environ 34 milliards de dollars au Régime de pensions du Canada et au Régime de rentes du Québec. Un peu plus de 47 % des cotisants étaient des femmes, et leurs cotisations annuelles moyennes se situaient à 2 453,25 \$. Les cotisations annuelles des hommes se situaient en moyenne à 2 992,17 \$<sup>7,8</sup>.

Les régimes de retraite les plus couramment offerts par les employeurs au Canada sont les régimes de pension agréés (RPA). En 2009, on comptait plus de 19 000 régimes de retraite privés et publics au Canada, dont 61 % étaient des régimes à prestations déterminées<sup>9</sup>, en hausse par rapport à la proportion de 49 % enregistrée en 2005 (tableau 15). Les femmes représentaient 76 % de l'augmentation du nombre de participants aux RPA de 2005 à 2009. En 2009, elles constituaient 49,1 % du nombre total de participants, une hausse légère par rapport à 2008.

En 2009, les femmes représentaient environ la moitié des 4,5 millions de participants à des régimes à prestations déterminées (tableau 15).

---

7. Les calculs des cotisations moyennes s'appliquent uniquement au Régime de pensions du Canada.

8. Les données pour le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec sont tirées de : *Ressources humaines et développement des compétences Canada, 2009*. Le livre sur les statistiques du Régime de pensions du Canada et de la Sécurité de la vieillesse, à <http://www.servicecanada.gc.ca/fra/psr/statistiques/statstemp.shtml>, consulté le 19 octobre 2010.

9. Dans un régime à prestations déterminées, les prestations qui seront versées sont établies selon une formule stipulée dans le régime, qui est habituellement fondée sur le salaire et les années de service.

**Tableau 15**  
**Régimes de pension agréés et participants, selon le type de régime et le sexe,**  
**certaines années, 1980 à 2009**

Type de régimes de pension agréés	1980	1990	1995	2000	2005	2006	2007	2008	2009
	nombre								
<b>Tous les RPA<sup>1</sup></b>	<b>14 586</b>	<b>19 956</b>	<b>15 845</b>	<b>15 557</b>	<b>15 336</b>	<b>15 130</b>	<b>18 594</b>	<b>19 185</b>	<b>19 179</b>
Ensemble des participants	4 475 429	5 109 363	5 169 644	5 267 894	5 670 684	5 690 580	5 768 280	5 908 633	6 009 721
Femmes	1 377 733	1 981 138	2 239 676	2 362 973	2 694 653	2 712 822	2 795 041	2 868 645	2 952 422
Hommes	3 097 696	3 128 225	2 929 968	2 904 921	2 976 031	2 977 758	2 973 239	3 039 988	3 057 299
<b>Régimes à prestations déterminées</b>	<b>8 035</b>	<b>8 284</b>	<b>6 990</b>	<b>7 108</b>	<b>7 561</b>	<b>7 611</b>	<b>11 056</b>	<b>11 539</b>	<b>11 709</b>
Ensemble des participants	4 194 283	4 633 587	4 582 154	4 456 034	4 605 601	4 600 581	4 590 805	4 538 192	4 505 211
Femmes	1 313 097	1 816 518	2 012 887	2 049 373	2 258 196	2 263 430	2 307 875	2 286 397	2 312 808
Hommes	2 881 186	2 817 069	2 569 267	2 406 661	2 347 405	2 337 151	2 282 930	2 251 795	2 192 403
<b>Régimes à cotisations déterminées</b>	<b>6 170</b>	<b>11 443</b>	<b>8 609</b>	<b>8 152</b>	<b>7 485</b>	<b>7 196</b>	<b>7 160</b>	<b>7 165</b>	<b>6 882</b>
Ensemble des participants	231 275	430 561	518 669	716 646	885 840	893 403	899 540	935 236	939 157
Femmes	52 721	151 448	202 473	279 553	361 738	367 405	365 326	381 875	384 695
Hommes	178 554	279 113	316 196	437 093	524 102	525 998	534 214	553 361	554 462
<b>Régimes hybrides<sup>2</sup></b>	...	...	11	20	32	16	15	14	21
Ensemble des participants	...	...	4 512	6 043	15 461	11 351	11 337	16 881	28 142
Femmes	...	...	2 201	2 647	5 523	5 153	5 143	8 218	14 516
Hommes	...	...	2 311	3 396	9 938	6 198	6 194	8 663	13 626
<b>Régimes mixtes ou à double volet<sup>3</sup></b>	<b>248</b>	<b>174</b>	<b>192</b>	<b>221</b>	<b>161</b>	<b>150</b>	<b>144</b>	<b>140</b>	<b>136</b>
Ensemble des participants	32 905	39 127	46 226	58 699	96 781	92 265	140 862	151 150	104 027
Femmes	6 591	11 143	15 876	21 974	44 655	39 878	64 876	69 135	41 009
Hommes	26 314	27 984	30 350	36 725	52 126	52 387	75 986	82 015	63 018
<b>Régimes à prestations déterminées et à cotisations déterminées<sup>4</sup></b>	...	...	...	...	38	90	145	249	390
Ensemble des participants	...	...	...	...	17 583	40 057	79 760	201 895	395 053
Femmes	...	...	...	...	4 955	16 939	32 865	95 099	181 504
Hommes	...	...	...	...	12 628	23 118	46 895	106 796	213 549
<b>Autres types de régimes</b>	<b>133</b>	<b>55</b>	<b>43</b>	<b>56</b>	<b>59</b>	<b>67</b>	<b>74</b>	<b>78</b>	<b>41</b>
Ensemble des participants	16 966	6 088	18 083	30 472	49 418	52 923	45 976	65 279	38 131
Femmes	5 324	2 029	6 239	9 426	19 586	20 017	18 956	27 921	17 890
Hommes	11 642	4 059	11 844	21 046	29 832	32 906	27 020	37 358	20 241

1. Les régimes de pension agréés (RPA) sont des régimes de prestations de retraite mis sur pied par les employeurs ou les syndicats à l'intention des employés.

2. Les régimes hybrides sont des régimes où la rente versée est la meilleure prestation pouvant être servie soit par les dispositions à prestations déterminées, soit par les dispositions à cotisations déterminées.

3. Dans les régimes mixtes ou à double volet, la rente comporte des volets à cotisations et à prestations déterminées.

4. Ces régimes peuvent être établis pour différentes catégories d'employés ou pour les anciens employés qui recevront un type de régime et les nouveaux qui en recevront un autre type.

**Nota :** La date de référence pour les données concernant le nombre de régimes de pension agréés et leurs modalités est le 1<sup>er</sup> janvier.

**Source :** Statistique Canada, tableau CANSIM 280-0016.

On comptait près de 6 900 régimes à cotisations déterminées au Canada en 2009, une baisse par rapport aux 7 500 environ enregistrés en 2005. Au total, 59 % des participants aux régimes à cotisations déterminées étaient des hommes.

Environ le tiers de la population active participe à un RPA. De 1992 à 2008, la participation aux RPA a diminué chez les femmes et les hommes (tableau 16). Les hommes, toutefois, ont connu une baisse plus marquée que les femmes, ce qui fait qu'au début de 2007, les femmes dans la population active étaient légèrement plus susceptibles que les hommes de participer à un RPA.

**Tableau 16**  
**Proportion de la population active et des travailleurs rémunérés participant à un régime de pension agréé, selon le sexe, certaines années, 1992 à 2008**

Participants à un régime de pension agréé	1992	1997	2002	2007	2008
	nombre				
<b>Participants à un RPA<sup>1</sup></b>					
Les deux sexes	5 244 703	5 088 455	5 522 563	5 908 633	6 009 721
Femmes	2 219 933	2 246 847	2 562 038	2 868 645	2 952 422
Hommes	3 024 770	2 841 608	2 960 525	3 039 988	3 057 299
<b>Population active</b>			<b>pourcentage</b>		
Les deux sexes	36,2	33,5	33,1	32,6	32,6
Femmes	34,4	32,7	33,3	33,7	34,1
Hommes	37,6	34,1	32,9	31,7	31,3
<b>Travailleurs rémunérés</b>					
Les deux sexes	45,3	41,6	39,7	38,3	38,2
Femmes	41,8	40,1	39,2	38,8	39,3
Hommes	48,3	42,9	40,2	37,7	37,3

1. Les régimes de pension agréés (RPA) sont des régimes de prestations de retraite mis sur pied par les employeurs ou les syndicats à l'intention des employés.

**Nota :** Les données tirées de l'Enquête sur la population active (population active et travailleurs rémunérés) sont des moyennes annuelles auxquelles on a ajouté les membres des Forces armées canadiennes. Les travailleurs rémunérés comprennent les employés des secteurs public et privé, les travailleurs indépendants dans les entreprises constituées en société (avec et sans aide rémunérée).

**Sources :** Statistique Canada, Enquête sur la population active et Enquête sur les régimes de pensions au Canada.

Parmi les travailleurs rémunérés, la participation aux RPA est passée de 45 % environ en 1992 à 38 % en 2008. La participation pour les hommes qui étaient des travailleurs rémunérés a connu une baisse d'environ 11 points de pourcentage au cours de la période de 1992 à 2008; la participation pour les femmes a diminué de 3 points de pourcentage.

## Cotisations à un régime enregistré d'épargne-retraite

Les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) offrent aux personnes une option privée d'épargne-retraite donnant droit à une aide fiscale. Environ 6,2 millions de Canadiens ont versé plus de 33 milliards de dollars dans des REER en 2008, ce qui constitue une baisse légère par rapport à 2000 (tableau 17).

**Tableau 17**  
**Cotisations à un régime enregistré d'épargne-retraite, selon le sexe, 2000 à 2008**

Type de plan d'épargne	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
	<b>nombre</b>								
<b>Total — Cotisants à un REER<sup>1</sup></b>	<b>6 291 170</b>	<b>6 241 050</b>	<b>5 991 440</b>	<b>5 948 340</b>	<b>6 002 350</b>	<b>6 135 980</b>	<b>6 196 050</b>	<b>6 292 480</b>	<b>6 178 900</b>
	<b>pourcentage</b>								
Femmes	45	45	46	46	46	46	46	46	47
Hommes	55	55	54	54	54	54	54	54	53
	<b>dollars</b>								
<b>Total — Cotisations à un REER</b>	<b>29 280</b>	<b>28 438</b>	<b>27 072</b>	<b>27 561</b>	<b>28 788</b>	<b>30 581</b>	<b>32 350</b>	<b>34 057</b>	<b>33 314</b>
	<b>pourcentage</b>								
<b>Part de l'ensemble des cotisations</b>									
Femmes	39	38	39	38	38	38	38	39	39
Hommes	61	62	61	62	62	62	62	61	61
	<b>dollars</b>								
<b>Cotisation médiane</b>	<b>2 700</b>	<b>2 600</b>	<b>2 500</b>	<b>2 600</b>	<b>2 600</b>	<b>2 630</b>	<b>2 730</b>	<b>2 780</b>	<b>2 700</b>
Femmes	2 200	2 200	2 100	2 100	2 200	2 180	2 250	2 300	2 240
Hommes	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 070	3 200	3 260	3 220

1. Régime enregistré d'épargne-retraite.

Source : Statistique Canada, tableau CANSIM 111-0039.

En 2008, 47 % des cotisants à un REER étaient des femmes, ce qui constitue une hausse légère par rapport à la proportion de 45 % enregistrée en 2000.

En 2000 et en 2008, la cotisation médiane à un REER était de 2 700 \$. Cependant, au cours de la période allant de 2000 à 2008, la cotisation médiane des hommes a été plus élevée que celle des femmes. Par exemple, en 2008, la cotisation médiane à un REER était de 3 220 \$ pour les hommes, comparativement à 2 240 \$ pour les femmes.

Même si les femmes représentaient près de la moitié des cotisants à un REER, leur part de la valeur totale des cotisations était plus faible. En 2000 et en 2008, les cotisations des femmes à un REER représentaient 39 % de la valeur totale des cotisations et celles des hommes, 61 %.

## Propriété et abordabilité du logement

La propriété et l'abordabilité du logement sont aussi des déterminants importants du bien-être économique. Même si la propriété et l'abordabilité du logement comportent un lien étroit avec la situation familiale, l'examen des aspects de la propriété et de l'abordabilité du logement au chapitre du bien-être économique des femmes est néanmoins important.

### Accession à la propriété

Parmi les 12,4 millions de ménages au Canada, environ 68 % (8,5 millions de ménages) étaient propriétaires de leur logement en 2006, soit le taux d'accession à la propriété le plus élevé depuis 1971. L'augmentation au cours des cinq dernières années s'inscrit dans la tendance à long terme de la hausse du taux d'accession à la propriété qui a commencé en 1991, après une période de faible croissance pendant les années 1980.

L'accession à la propriété est liée dans une large mesure à l'âge, au revenu et au type de ménage de la personne. Par exemple, le taux d'accession à la propriété dans le cas des ménages d'une personne était de 48 %, par rapport à 68 % dans la population générale (tableau 18). Les femmes vivant seules ont continué d'afficher un taux d'accession à la propriété plus élevé que celui des hommes : 49 % des femmes vivant seules étaient propriétaires de leur logement, comparativement à 47 % des hommes vivant seuls. Les femmes vivant seules propriétaires de leur logement sont plus susceptibles d'être plus âgées. Environ la moitié d'entre elles avaient 65 ans et plus.

**Tableau 18**  
**Taux d'accession à la propriété, selon certains types de ménage, 2001 et 2006**

Type de ménage	2001	2006	Écart point de pourcentage
	pourcentage		
Ensemble des ménages	65,8	68,4	2,6
Ménages monoparentaux	50,5	54,9	4,4
Ayant à leur tête une femme	47,8	52,5	4,7
Ayant à leur tête un homme	62,5	64,9	2,4
Ménages d'une personne	43,9	47,8	3,9
Femmes vivant seules	45,1	48,7	3,6
Hommes vivant seuls	42,4	46,7	4,3

Sources : Statistique Canada, recensements de la population de 2001 et 2006.

En 2006, pour la première fois, plus de la moitié des ménages monoparentaux ayant à leur tête une femme étaient propriétaires de leur logement. En 2001, environ 48 % des ménages monoparentaux ayant à leur tête une femme étaient propriétaires de leur logement. En 2006, cette proportion s'établissait à près de 53 %.

Près de 6 ménages sur 10 propriétaires de leur logement avaient une hypothèque. Parmi les 8,4 millions de ménages propriétaires de leur logement, 4,9 millions, soit 58 %, avaient une hypothèque, une hausse par rapport à la proportion de 55 % enregistrée en 2001, et la proportion la plus forte depuis 1981. Parallèlement, la proportion de propriétaires sans hypothèque a chuté, passant de 45 % à 42 %.

## Abordabilité du logement chez les propriétaires

Le logement représente la dépense la plus importante de la plupart des ménages, et son abordabilité peut avoir des répercussions sur le bien-être économique. La mesure de l'abordabilité nécessite le fait de comparer les coûts d'habitation et la capacité du ménage d'y faire face. Une des mesures courantes de l'abordabilité du logement est le rapport des frais de logement au revenu (RFLR). Selon cette mesure, les ménages atteignent la limite supérieure de l'abordabilité du logement lorsqu'ils consacrent 30 % et plus de leur revenu aux coûts d'habitation.

En 2006, on estimait que 3 millions de ménages, soit 25 % de l'ensemble des ménages, consacraient 30 % et plus de leur revenu aux coûts d'habitation. Parmi les propriétaires, 18 % de l'ensemble des ménages consacraient 30 % et plus de leur revenu aux coûts d'habitation, une hausse par rapport à la proportion de 16 % enregistrée en 2001 (tableau 19).

Parmi les personnes vivant seules qui étaient propriétaires de leur logement, 31 % consacraient 30 % et plus de leur revenu au logement en 2006, comparativement à 29 % en 2001. Les femmes vivant seules (32 %) étaient un peu plus susceptibles que les hommes vivant seuls (30 %) de consacrer 30 % et plus de leur revenu aux coûts d'habitation.

Environ 30 % des mères seules propriétaires de leur logement consacraient 30 % et plus de leur revenu aux coûts d'habitation, ce qui représente une hausse par rapport à la proportion de 27 % enregistrée en 2001. En comparaison, 21 % des pères seuls propriétaires de leur logement consacraient 30 % et plus de leur revenu aux coûts d'habitation.

## Abordabilité du logement chez les locataires

L'abordabilité du logement n'est pas seulement un problème pour les propriétaires : quiconque consacre 30 % et plus de son revenu au logement peut faire face à une incertitude ou à des difficultés économiques. Les ménages locataires représentaient 51 % des ménages ayant consacré 30 % et plus de leur revenu aux coûts d'habitation.

**Tableau 19**  
**Pourcentage de ménages monoparentaux propriétaires et locataires de leur logement ayant consacré 30 % et plus de leur revenu aux coûts d'habitation, 2001 et 2006**

Type de ménages	Ménages propriétaires		Ménages locataires	
	2001	2006	2001	2006
pourcentage				
Tous les ménages	16,0	17,8	39,6	40,3
Ménages monoparentaux	25,8	27,5	47,8	43,0
Ayant à leur tête une femme	27,4	29,5	50,4	45,3
Ayant à leur tête un homme	20,0	20,6	31,9	30,2
Ménages d'une personne	28,9	31,0	50,1	51,6
Femmes vivant seules	29,6	31,6	55,6	56,6
Hommes vivant seuls	27,9	30,1	43,4	45,6

Sources : Statistique Canada, recensements de la population de 2001 et 2006.

En 2006, 1,5 million de locataires, soit 40 % de l'ensemble des locataires, ont consacré 30 % et plus de leur revenu aux coûts d'habitation soit environ la même proportion qu'en 2001 (tableau 19).

En 2006, près de 45 % des ménages monoparentaux ayant à leur tête une femme qui étaient locataires consacraient au moins 30 % de leur revenu au logement, en baisse par rapport à la proportion de 50 % observée en 2001. Parmi les ménages monoparentaux ayant à leur tête un homme qui étaient locataires, la proportion est passée de 32 % en 2001 à 30 % en 2006.

Les femmes vivant seules qui étaient locataires étaient les plus susceptibles de consacrer 30 % et plus de leur revenu aux coûts d'habitation : 57 % étaient dans cette situation en 2006, par rapport à 56 % en 2001. Toutefois, les locataires de sexe masculin qui vivaient seuls et qui consacraient 30 % et plus de leur revenu au logement ont connu la hausse la plus forte en points de pourcentage entre les recensements, passant de 43 % en 2001 à 46 % en 2006.

**Tableau 20**  
**Mesure de faible revenu après impôt, selon le sexe et le groupe d'âge, certaines années, 1976 à 2008**

Année	Femmes				Hommes				Les deux sexes			
	Moins de 18 ans				Moins de 18 ans				Moins de 18 ans			
	18 à 64 ans	65 ans et plus	Total	pourcentage	18 à 64 ans	65 ans et plus	Total	pourcentage	18 à 64 ans	65 ans et plus	Total	pourcentage
1976	14,7	11,6	34,3	14,6	13,9	8,4	26,0	11,5	14,3	10,0	30,6	13,0
1981	14,8	11,2	23,8	13,4	14,2	8,2	16,0	10,6	14,5	9,7	20,4	12,0
1986	15,1	11,6	13,2	12,6	15,0	9,1	8,3	10,6	15,1	10,4	11,1	11,6
1991	15,6	12,1	6,3	12,2	15,4	9,8	4,2	10,7	15,5	11,0	5,4	11,5
1996	17,3	13,6	5,8	13,5	17,4	11,1	2,9	11,9	17,4	12,4	4,6	12,7
2001	15,7	13,5	9,8	13,5	15,1	11,0	5,6	11,4	15,4	12,3	8,0	12,5
2006	15,3	13,5	11,7	13,6	15,0	11,4	6,7	11,7	15,1	12,4	9,4	12,6
2007	14,6	13,0	12,8	13,3	15,4	11,1	7,5	11,6	15,0	12,0	10,4	12,5
2008	15,0	13,9	15,7	14,4	15,7	11,9	8,2	12,2	15,3	12,9	12,3	13,3

Source : Statistique Canada, tableau CANSIM 202-0802.

## Nouveau regard sur l'écart de rémunération entre les sexes

Lorsqu'on compare les gains des femmes et des hommes, les données montrent que les hommes gagnent davantage que les femmes. Par exemple, le ratio des gains annuels des femmes par rapport à ceux des hommes chez les travailleurs à temps plein toute l'année est relativement stable, se situant autour de 0,72 depuis 1992. Toutefois, l'examen du ratio des gains des femmes par rapport à ceux des hommes servant à étudier l'existence et la taille de l'écart de rémunération entre les sexes n'est peut-être pas indiqué — tout particulièrement parce qu'il existe des différences entre les heures de travail hebdomadaires des femmes et des hommes qui travaillent à temps plein. Selon l'Enquête sur la population active, les hommes occupant un emploi à temps plein travaillaient habituellement 3,7 heures de plus que les travailleuses à temps plein en 2007.

Il conviendrait peut-être mieux de mesurer l'écart de la rémunération entre les sexes à l'aide du salaire horaire. Si l'on compare le salaire horaire moyen des femmes et des hommes, le ratio était de 83,3 % en 2008, en hausse par rapport à celui de 75,7 % enregistré en 1988 (tableau encadré 1)<sup>10</sup>.

L'examen du ratio de la rémunération selon l'âge dans le temps fait ressortir des différences entre les groupes d'âge. En général, pour chaque groupe, on constate une hausse des ratios de la rémunération de 1988 à 2008. Par exemple, le ratio du salaire horaire femmes-hommes chez les travailleurs de 25 à 29 ans était de 0,846 en 1998. En 2008, ce ratio atteignait 0,901. De même, le ratio de la rémunération femmes-hommes chez les 50 à 54 ans s'est accru de 16,2 points de pourcentage, passant de 0,645 en 1988 à 0,807 en 2008.

L'écart salarial horaire est plus important (le ratio femmes-hommes était plus faible) chez les travailleurs âgés que chez les travailleurs plus jeunes. Cet écart est peut-être attribuable à des différences générationnelles entre les femmes. Par exemple, les jeunes femmes sont plus susceptibles que celles plus âgées d'avoir un niveau de scolarité élevé, de travailler à plein temps et d'occuper différents types d'emploi.

### Tableau encadré 1

#### Ratio du salaire horaire moyen femmes–hommes, certaines années, 1988 à 2008

Année	Groupe d'âge						
	Total	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	50 à 54 ans
	ratio du salaire horaire femmes–hommes, dollars de 2007						
1988	0,757	0,846	0,794	0,768	0,736	0,681	0,645
1993	0,794	0,905	0,886	0,772	0,762	0,700	0,709
1998	0,811	0,901	0,851	0,805	0,808	0,750	0,749
2003	0,825	0,920	0,868	0,843	0,804	0,768	0,771
2008	0,833	0,901	0,858	0,837	0,825	0,784	0,807
<b>Variation</b>							
1988 à 2008	0,076	0,056	0,064	0,068	0,089	0,103	0,162

**Sources :** Statistique Canada, Enquête sur l'activité de 1988, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu de 1993, Enquête sur la population active de 2003 et de 2008.

10. Voir la discussion complète des fluctuations de l'écart salarial entre les sexes et de l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes dans : BAKER, M. et M. DROLET. 2009. *Une nouvelle perspective sur l'écart salarial hommes/femmes au Canada*, Réseau canadien de chercheurs dans le domaine du marché du travail et des compétences, document de travail n° 50, décembre.



## Facteurs contribuant à réduire l'écart de rémunération entre les sexes

Comme l'écart de rémunération entre les sexes varie selon l'âge, il n'est pas étonnant de constater que les explications des écarts de rémunération diffèrent également selon le groupe d'âge. Même si une bonne partie de la variation du ratio de la rémunération est attribuable aux changements des caractéristiques personnelles et du travail des femmes, il est important de souligner que, dans certains cas, des changements dans la situation d'emploi des hommes sont à l'origine de la variation du ratio. Alors que le groupe d'âge plus vieux de la population à l'étude affichait la plus grande amélioration du ratio de la rémunération femmes-hommes de 1988 à 2008 (soit une hausse de 16,2 points de pourcentage), une bonne partie de cette augmentation était due au fait que, en 2008, les hommes étaient beaucoup moins susceptibles d'occuper des postes de gestion qu'en 1988 (tableau encadré 2). Cela représente environ 28 % de la hausse du ratio de la rémunération de ce groupe d'âge. Par ailleurs, 15 % de l'augmentation du ratio est attribuable aux changements de la durée d'occupation de l'emploi des femmes, puisque, en 2008, elles étaient plus susceptibles d'occuper un emploi plus longtemps que les femmes qui étaient sur le marché du travail en 1988.

Chez les 25 à 29 ans, 66 % de la variation du ratio de la rémunération de 1988 à 2009 est attribuable aux changements des caractéristiques des travailleurs au cours de cette période. Environ 28 % de la variation du ratio est le résultat de l'amélioration du niveau de scolarité des femmes, 27 %, du changement du statut syndical (surtout parce que le taux de syndicalisation des hommes a diminué) et 19 %, du changement de la composition professionnelle des jeunes femmes — celles-ci ayant cessé d'occuper des emplois dans les secteurs des ventes, des services et du travail de bureau pour occuper des postes plus élevés dans les secteurs de la santé et de l'enseignement. En outre, 13 % de l'écart est attribuable à la plus longue durée d'occupation de l'emploi et à la transition du travail à temps partiel au travail à temps plein chez les femmes. Près du tiers de la variation dans ce groupe d'âge ne peut être expliquée par des différences entre les caractéristiques à l'étude.

En général, les femmes continuent d'avoir un salaire horaire moyen inférieur à celui des hommes. Cependant, l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes s'est amoindri. Les raisons de cette diminution sont complexes. Toutefois, puisque les caractéristiques des femmes et des hommes qui sont entrés sur le marché de l'emploi en 2008 sont plus susceptibles d'être semblables aujourd'hui que par le passé, une partie de la hausse du ratio de la rémunération (la réduction de l'écart salarial) peut s'expliquer par le fait que les cohortes plus âgées d'hommes et de femmes ayant des caractéristiques personnelles et liées au marché du travail très différentes quittent le marché de l'emploi et qu'elles sont remplacées par une cohorte de femmes et d'hommes plus jeunes, dont les caractéristiques personnelles et liées au marché du travail se ressemblent davantage.

Les données sont tirées de l'Enquête sur l'activité (EA) 1988-1990, l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) 1993-1996 et l'Enquête sur la population active (EPA) 1998-2008. L'unité de mesure est le salaire horaire exprimé en dollars de 2007.

---

Adapté de : DROLET, Marie (à paraître). « Pourquoi l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes s'est-il amoindri? », *L'emploi et le revenu en perspective*, produit n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada.

**Tableau encadré 2**  
**Décomposition de la variation du ratio du salaire horaire moyen femmes-hommes de 1988 à 2008, selon le groupe d'âge**

Type de changements	Groupe d'âge					
	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	50 à 54 ans
	point de pourcentage					
Variation du ratio de la rémunération femmes-hommes de 1988 à 2008	5,6	6,4	6,8	8,9	10,3	16,2
<b>Total — Variation pouvant être expliquée</b>	<b>66,0</b>	<b>52,7</b>	<b>40,2</b>	<b>57,1</b>	<b>47,1</b>	<b>65,4</b>
Variation attribuable aux changements des caractéristiques suivantes :						
Âge	2,3	0,9	0,7	-0,1	-0,4	-0,9
Niveau de scolarité	28,4	27,8	8,5	-7,0	-0,8	3,6
Province	-11,2	-7,2	-7,0	-3,3	-4,9	1,1
Durée d'occupation de l'emploi	5,3	6,5	21,6	26,5	13,9	14,6
État matrimonial	0,8	4,2	2,5	6,0	3,0	1,8
Statut syndical	26,8	9,3	3,1	5,0	4,8	6,6
Emploi à temps partiel	8,7	11,1	5,5	4,0	1,6	6,8
Secteur d'activité	-12,0	-4,3	-5,8	11,1	1,6	4,0
Composition professionnelle	18,7	4,3	11,0	15,7	28,2	27,7
Ne peut être expliquée	34,0	47,3	59,8	42,8	52,9	34,6

**Sources :** Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu de 1988 et Enquête sur la population active de 2008.